

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 juillet 2008

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-8-2-8

Service consulté

SAT
SEA
ADT

**COOPERATION TOURISTIQUE TRANSFRONTALIERE
SOUTIEN AU PROJET INTERREG IV-A DE L'ASSOCIATION RHIN VIVANT
"RHENATOUR : DECOUVERTE DOUCE ET RAISONNEE D'UNE ZONE RAMSAR".**

Résumé : *Il est proposé d'accorder une subvention de 24 000 € à l'association Rhin Vivant pour le projet INTERREG-IV A "RheNaTour : découverte douce et raisonnée d'une zone RAMSAR".*

L'association Rhin Vivant

L'association Rhin Vivant a été créée en juin 2005 à RHINAU. Elle se compose d'acteurs du tourisme, de l'environnement et de collectivités de la bande rhénane. Officiellement adhérente à la « Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés » depuis juillet 2005, elle œuvre au développement d'un tourisme durable sur la rive française du Rhin, de BALE jusqu'à LAUTERBOURG, au travers d'une stratégie et d'un plan d'action quinquennal (2005-2009). Un des axes majeurs de sa démarche est de développer la coopération transrhénane dans le domaine de l'écotourisme.

Un premier projet, intitulé « Destination Rhin Vivant : pour un tourisme durable sur le Rhin Supérieur » a été développé par l'association dans le cadre d'INTERREG IIIA entre juillet 2006 et juillet 2008. Il s'agit dans le cadre de ce projet de donner une cohérence au territoire rhénan dans son ensemble et de valoriser, au travers d'un tourisme respectueux, les milieux naturels.

Les projets qui ont été menés sont les suivants :

A. Structurer et développer le tourisme durable au niveau transfrontalier

- en structurant les circuits de découverte existants
- en recensant et regroupant les données concernant l'écotourisme sur la bande rhénane
- en expérimentant des offres touristiques transfrontalières
- en développant la formation et la sensibilisation au tourisme durable.

B. Communiquer pour valoriser l'image du Rhin et de ses milieux naturels en tant que destination touristique durable

- en faisant connaître le projet
- en valorisant l'évènementiel rhéna

C. Créer un réseau franco-allemand en vue de l'adhésion de l'ensemble des milieux protégés rhénans à la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés

- en organisant des rencontres transfrontalières autour de la notion de tourisme durable
- en travaillant à la création d'une structure franco-allemande de coordination des initiatives d'écotourisme le long du Rhin.

Projet INTERREG-IV A "RheNaTour : découverte douce et raisonnée d'une zone RAMSAR »

Dans la continuité du projet précédent, l'association souhaite déposer un nouveau projet dans le cadre d'INTERREG IV-A «RheNaTour : découverte douce et raisonnée d'une zone RAMSAR».

Le Rhin Supérieur doit être officiellement désigné « Zone RAMSAR » en octobre 2008. « RAMSAR désignant une ville en Iran où a été signée en 1971 une convention internationale sur les zones humides ». Le projet de l'association mettra à profit ce nouveau cadre international pour mettre en œuvre des mesures de protection des zones humides et d'utilisation durable des ressources sur ce territoire. Le projet s'appuie sur un principe développé par la convention de RAMSAR : le concept de « wide use » ou utilisation rationnelle des zones humides, qui signifie une utilisation durable pour le bien des hommes, dans le respect de la préservation des écosystèmes. Le projet propose de lier gestion des ressources et durabilité, et d'appliquer ces principes au domaine du tourisme.

Les objectifs de l'association dans le cadre de ce nouveau projet sont les suivants :

1. Acquisition et mise à disposition de compétences écotouristiques transfrontalières

- acquisition et partage d'expérience en matière de promotion écotouristique
- E-plateforme
- animation d'un club
- charte de bonne pratique

2. Innovation touristique, notamment dans le domaine des transports doux et l'inventaire des sites écotouristiques exemplaires

- innovation transport doux
- service d'information mobile touristique
- étude sites exemplaires

3. L'évaluation par la mise en place d'indicateurs de suivi

Le budget total sur 3 ans (de mi-2008 à mi-2011) s'élève à 861 500 €.

Le plan de financement est le suivant :

France	240 950 €	27.97 %
Association Rhin Vivant	43 100 €	5 %
Région Alsace	100 000 €	11.61 %
Département 68	24 000 €	2.79 %
Département 67	24 000 €	2.79 %
C. de C. du Rhin	13 350 €	1.55 %
C. de C. MARCKOLSHEIM et environs	16 300 €	1.89 %
C. de C. Porte de France Rhin Sud	3 500 €	0.41 %
C. de C. 3 Frontières	2 500 €	0.29 %
ADT 67	12 000 €	1.39 %
Fédération pêche 67	2 200 €	0.26 %
Allemagne	189 800 €	22.03 %
Land Rheinland Platz	12 000 €	1.39 %
Ministère économie Bade-Wurtemberg	80 000 €	9.29 %
Landkreis EMMENDINGEN au nom de plusieurs cofinanceurs	68 200 €	7.92 %
Ville de KEHL	2 500 €	0.29 %
Ville de WEISWEIL	6 100 €	0.71 %
Ville de NEUENBURG AM RHEIN	3 500 €	0.41 %
Ville de KAPPEL-GRAFENHAUSEN	2 500 €	0.29 %
Ville de MEISSENHEIM	5 000 €	0.58 %
Ville de RUST	2 500 €	0.29 %
Ville de NEURIED	2 500 €	0.29 %
Association RegioWasser	5 000 €	0.58 %
Union Européenne	430 750 €	50 %

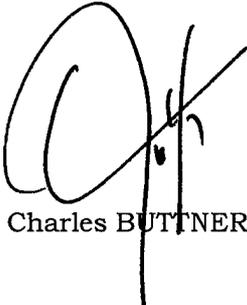
On peut relever que dans le présent projet la part de financement côté allemand s'élève à 22,03 % du projet total, soit sensiblement plus élevé que la contribution allemande durant le premier projet qui ne s'élevait initialement qu'à 7 %.

Il est précisé que la convention INTERREG relative à ce projet sera élaborée ultérieurement.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention de 24 000 € à l'association Rhin Vivant pour le projet INTERREG IV-A « RheNaTour : découverte douce et raisonnée d'une zone RAMSAR » ;
- de prélever les crédits correspondants sur l'enveloppe 18363, chapitre 65, nature 6574, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


Charles BUTTNER

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 juillet 2008

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-8-2-9

Service consulté

Service du Développement Culturel
Association Départementale du Tourisme

**DOMINICAINS DE HAUTE ALSACE – ETUDE DE VALORISATION
PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE**

Résumé : *Il est proposé d'accorder une subvention de 14 352 € à l'association des Dominicains de Haute-Alsace pour la réalisation d'une étude de valorisation patrimoniale et touristique du site.*

PRESENTATION DU SITE ET DE L'ASSOCIATION

Le Centre des Dominicains est un monument historique classé du 14ème siècle. Les bâtiments sont propriété du Département qui en a assuré la restauration et l'aménagement dans la perspective de créer un centre culturel dédié à la musique. L'Association « Les Dominicains de Haute-Alsace » a pour mission d'en assurer la gestion, l'animation et la promotion. Les activités de l'association tournent autour de la valorisation du patrimoine (architectural, instrumental et acoustique), ainsi que de la pratique et de la diffusion musicales. Les Dominicains constituent un équipement majeur du Pays d'Art et d'Histoire de la Communauté de Communes de GUEBWILLER, son activité contribuant incontestablement au développement touristique, économique et local du territoire.

Depuis 2006, le Département, l'Etat, la Région, la Ville de Guebwiller et les Dominicains sont liés par une convention de partenariat jusqu'à fin 2008 autour du projet artistique et culturel de l'association, fortement caractérisé par l'ouverture transfrontalière.

Pour mémoire, le soutien du Département en faveur des Dominicains est précisé dans le tableau suivant :

Collectivités	2006	2007	2008
DEPARTEMENT	702 000 €	702 230 €	702 465 €
ETAT	53 000 €	53 000 €	53 000 €
REGION	77 000 €	78 540 €	80 110 €
VILLE DE GUEBWILLER	25 000 €	27 500 €	28 000 €

Nota : Le Département et la Ville de Guebwiller contribuent par ailleurs à l'activité des Dominicains en allouant des aides indirectes. En 2006 : Département 272 000 € ; Ville de Guebwiller : 78 000 €.

PROJET D'ETUDE

L'association « Les Dominicains de Haute Alsace » souhaite réaliser une étude portant sur le développement de l'activité patrimoniale et touristique du site. L'association a pour ambition de développer fortement l'accueil du public en complément des programmes culturels, de concerts et de chants. L'étude, qui portera essentiellement sur la mise en tourisme des lieux (visites guidées, expositions, artisanat d'art, ateliers thématiques ou conférences...) va être confiée au cabinet PV2D (Patrimoine Valorisation Développement Diffusion). Le coût global de l'étude s'élève à 28 704 € TTC.

L'étude sera financée par une subvention de la Région Alsace à hauteur de 40 % du coût de l'étude ; une subvention de 50 %, soit 14 352 €, est sollicitée auprès du Département, l'association assurant un autofinancement de 10 %.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention de 14 352 € en faveur de l'Association des Dominicains de Haute-Alsace pour la réalisation d'une étude de valorisation patrimoniale et touristique du site des Dominicains au titre des actions et animations touristiques ;
- de prélever les crédits sur l'enveloppe 16863, chapitre 65, nature 6574, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER